

Point fort de l'encadrement 2013  
Prévention

---

## CHECKLISTE PRÉVENTION : LES ABUS SEXUELS

---

Les checklists mises à ta disposition en tant que conseiller, conviennent d'une part comme base pour discuter de la prévention avec les responsables et d'autre part, elles t'aideront à savoir comment se positionnent les responsables par rapport aux différents points et à les sensibiliser à ce sujet. En tant que RG ou coach, il est bien de choisir quelques points ciblés; discuter de toute la liste point à par point prendrait trop de temps. Mets aussi au clair avec le RG ou le coach (ou encore avec un autre conseiller, par exemple l'aumônier) qui s'occupera de ces points.

La prévention des abus sexuels ne traite pas seulement les actes sexuels, mais aussi la violation des frontières psychiques et physiques. Celle-ci peut se former à partir de sentiments de proximité ou de distance sans pour autant avoir un but sexuel.

On parle d'abus sexuels lorsqu'une personne cherche de l'excitation ou de la satisfaction sexuelle auprès d'une personne qui n'en est pas forcément informée ou qui ne peut pas refuser. Il se crée la plupart du temps une dépendance ou un rapport de puissance.

---

### Dormir

---

#### Questions pour les responsables

---

- Comment faut-il prévoir la répartition dans les chambres ou dans les tentes ?
- Est-ce que les enfants dorment dans des chambres/tentes mixtes ?
- Où dorment les responsables ?
- Quelles réflexions doivent être faites lorsqu'un responsable dort avec les participants (bivouaque, excursion) ?

---

#### Indications pour les conseillers

---

### Passer la nuit

Fondamentalement il est important que les participants soient séparés par sexes pour dormir. Chaque participant doit avoir la possibilité de se retirer. Ce besoin doit être respecté par les autres, et dans le cas contraire les responsables doivent intervenir.

### Reconnaître et placer les limites

Il est naturel que les adolescents s'intéressent à soi mais aussi aux autres. Ça fait partie de l'évolution pendant la puberté et il faut les laisser. Il faut poser des limites lorsqu'une personne est gênée ou lorsque les personnes deviennent mal à l'aise.

---

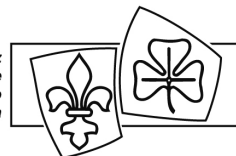
### Les soins corporels

---

#### Questions pour les responsables

---

- Quelles sont les règles pour les soins corporels ?
- Quelles sont les possibilités à envisager lorsque le lieu de camp n'a que des douches communes ?
- Est-ce que les sanitaires peuvent être fermés ?
- Est-ce que l'on peut signaler lorsque les toilettes sont occupées ?
- A quoi faut-il faire attention lors des sorties à la piscine (spécialement pour se changer) ?



---

## Indications pour les conseillers

---

### La douche

Les jeunes enfants (la branche louveteaux) sont habitués à se doucher en groupe en maillots de bain. Lors de la douche il doit y avoir la présence d'un responsable du même sexe au maximum.

Les enfants plus âgés et les adolescents (la branche éclaireurs) n'ont pas besoin de la présence d'un responsable pour la douche. Lors d'un camp en plein air, il faut faire attention à protéger le lieu de douche des regards et les participants doivent avoir la possibilité de se doucher entre filles ou entre garçons (par exemple en mettant en place un temps de douche pour les filles et un pour les garçons).

---

## La santé

---

### Questions pour les responsables

---

- Quelles sont les règles de santé ?
- Qui contrôle que les enfants n'aient pas de tiques et qui les enlève ?
- Qui soigne les petites blessures les participants ?

---

## Indications pour les conseillers

---

### Examen corporel

Lors de blessures ou de maladies chez les enfants et les adolescents, un examen corporel est important et nécessaire. Toutefois, un examen des parties génitales est uniquement possible par un professionnel. Lorsqu'un enfant se plaint d'une blessure, de douleurs, de tiques ou autres dans les parties génitales, il est impératif de l'amener chez un médecin.

---

## Les contacts corporels

---

### Questions pour les responsables

---

- Dans quels blocs il est prévu d'avoir des contacts corporels ? (par exemple: soins de beauté, massages)
- A quelles activités participent les responsables et comment ?
- Comment consoler les enfants ?
- Comment s'y prendre avec des enfants très attachés ?

---

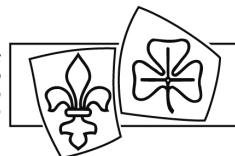
## Indications pour les conseillers

---

### Les activités avec des contacts corporels

Les participants doivent toujours avoir la possibilité de quelle manière ils veulent participer. Par exemple:

Lors d'une activité soins de beauté, il ne faudrait pas faire 5 postes avec une rotation fixe, mais plutôt laisser les enfants choisir où ils veulent aller et combien de temps ils veulent rester. Dans les différents postes de massage (tête, pieds, mains, dos, etc.) on peut proposer des alternatives qui vont dans la même ambiance. Par exemple: un bar à thés, un coin musique, un voyage de rêve, du yoga, des contes, des hamacs, fabriquer de la crème pour le corps, etc.



---

## L'autoprotection des responsables

---

### Questions pour les responsables

---

- Peut-il y avoir des situations qui pourrait être faussement interprété par une tiers personne (un autre responsable, un autre participant ou une personne externe) comme une violation des frontières personnelles (par exemple : serrer un enfant dans ses bras pour le consoler)
  - Est-ce que vous vous protégez contre ce genre de situations ?
  - Qui est-ce que vous devez informer lorsque vous avez des doutes sur un membre de la maîtrise ?
- 

### Indications pour les conseillers

---

#### L'autoprotection

Les responsables aussi doivent se protéger, afin que les situations délicates ne soient pas mal interprétées. Par exemple, laisser les portes entrouvertes quand c'est possible, lorsqu'un responsable se trouver seul avec un participant dans une pièce.

#### Des réglementations claires

Si les réponses aux questions posées ici sont retenues et respectées par la maîtrise, les responsables peuvent se protéger à l'égard des fausses accusations éventuelles. Les accords peuvent figurer dans le règlement de camp ou dans le concept de sécurité.

#### Autres ressources sur ce sujet

Point fort de la Prévention → [www.prevention.msds.ch](http://www.prevention.msds.ch)

Le service mira → [www.mira.ch](http://www.mira.ch)